

## **Questions fréquemment posées**

*Mise en valeur à Navan – Habitat naturel et sentiers de la nature*

### **Q: Qui doit exécuter les travaux proposés?**

**A:** Le financement spécifique à la mise en valeur des habitats en milieu humide provient du Programme sur la biodiversité d'Ontario Power Generation (OPG) et du programme Stratégie sur le milieu aquatique de la ville d'Ottawa. En outre, la CNS a obtenu des fonds additionnels de la ville d'Ottawa pour aménager un sentier de la nature local. Au total, environ 300 000 \$ ont été avancés pour l'exécution des travaux.

La CNS sera responsable de la réalisation des deux projets proposés, mais les travaux seront attribués par appels d'offres afin de satisfaire aux exigences du projet.

### **Q: Allez-vous créer des marécages?**

**A:** Non, le site du projet constitue présentement un écosystème à faible élévation composé de marécages arborescents, de fourrés et de marais de quenouilles. Ce projet propose uniquement de mettre en valeur le milieu humide existant en creusant de petits étangs peu profonds pour la faune. Ces étangs seront remplis avec l'eau souterraine et le niveau d'eau sera constant tout au long de l'année.

La création d'étangs fauniques permettra de retenir l'eau de surface, d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau McKinnon situé en aval et de mettre en valeur l'habitat des oiseaux, des amphibiens et des reptiles.

### **Q: Les étangs fauniques vont-ils accroître la population de moustiques à Navan?**

**A:** La création d'étangs fauniques ne devrait pas accroître sensiblement la population de moustiques à Navan.

Les habitats de reproduction préférés des moustiques nuisibles sont les plaines inondables humides à faible élévation et l'eau stagnante contenue dans les arbres creux, les bains d'oiseaux, les vieux pneus, les pots à fleurs, etc. Tous ces éléments existent déjà dans la région et sur le site à faible élévation du projet. Par conséquent, l'aménagement d'étangs permanents n'aura pas d'impact sur les habitats de reproduction des moustiques.

L'aménagement d'étangs fauniques dans les milieux humides permet de contrôler la population de moustiques en favorisant la biodiversité et l'apparition de prédateurs naturels et en atténuant les inondations.

**Q: Pourquoi aménager un sentier de la nature à cet endroit?**

**A:** La communauté locale a manifesté son intérêt pour aménager un sentier ou une promenade dans le village de Navan pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017. L'Association communautaire a reçu l'appui du conseiller Blais et a contacté la CNS pour obtenir son soutien. La ville d'Ottawa a financé de manière spécifique l'aménagement d'une promenade ou d'un sentier afin de relier les résidents à leur environnement.

Parmi les éléments additionnels qui pourraient éventuellement être ajoutés au sentier, l'Association communautaire de Navan a proposé des plaques commémorant les 24 premiers ministres du Canada, des bancs en souvenir des familles fondatrices de Navan et des panneaux d'interprétation relatifs à des caractéristiques naturelles intéressantes le long du sentier. Les coûts associés à ces éléments additionnels seront assumés par l'Association communautaire de Navan qui fera une demande de subvention.

**Q: Qu'en est-il de la sécurité publique? Existe-t-il un risque de noyade?**

**A:** La profondeur des étangs varie de 0,2 à 1,2 mètre. Il existe un risque lorsqu'on est près de l'eau libre. Toutefois, le système de drainage actuel du site est nettement plus profond que les étangs proposés. De plus, les rives des étangs seront aménagées en pente douce. Nous recommandons aux parents et aux gardiens de surveiller les enfants lorsqu'ils se trouvent à proximité d'un écosystème naturel.

Le projet ne prône pas l'accès à un écosystème local. Le but est plutôt de l'explorer à partir d'une promenade.

**Q: J'habite à Navan, mais je n'ai jamais entendu parler de ce projet auparavant.**

**A:** Depuis le mois de juin 2016, la CNS a travaillé avec le bureau du conseiller Blais pour informer la population des détails du projet. L'information a été transmise à la communauté de la manière suivante:

- Une réunion publique a eu lieu au Navan Memorial Centre & Arena le 9 juin 2016.
- Des lettres ont été adressées aux propriétaires adjacents le 9 novembre 2016.
- Le personnel de la CNS a assisté à une réunion de l'Association communautaire de Navan pour discuter du projet le 19 décembre 2016.
- Les propriétaires adjacents à l'accès proposé ont été consultés sur place avant même l'arrivée de l'équipement lourd et le début des travaux d'élagage des arbres et de construction.
- Le personnel de la CNS a assisté à une réunion de l'Association communautaire de Navan au Navan Memorial Centre & Arena pour discuter du projet le 3 avril 2017.
- Des lettres expliquant l'état d'avancement du projet sont présentement envoyées par la poste. Ces lettres renvoient les membres de la communauté au site Web de la CNS où ils trouveront de l'information additionnelle.

***Une réunion publique supplémentaire est prévue pour le mercredi 7 juin 2017 à 19 h au Navan Memorial Centre and Arena, 1295 chemin Colonial, à Navan.***

- Cette réunion permettra à la population de discuter davantage du projet de mise en valeur de l'habitat et de l'aménagement d'un sentier de la nature.

À mesure que le projet progresse, la CNS communiquera avec les résidents de Navan via son site Web.

**Q: Navan est un quartier tranquille. Le projet proposé va-t-il entraîner une hausse de la circulation automobile dans les rues du village?**

**A:** Ce projet s'adresse d'abord à la communauté de Navan et à ses résidents.

Dans le cadre d'un projet similaire, la CNS a construit en 2011 une promenade dans le milieu humide d'importance provinciale de Leitrim, dans le village de Findlay Creek. Il n'existe pas de stationnement disponible pour les visiteurs à cet endroit. Le milieu humide de Leitrim a accueilli 17 000 visiteurs locaux en 2014 et plus de 18 000 en 2015, sans qu'il y ait un afflux considérable de véhicules stationnés ou de circulation automobile dans les rues de la communauté. L'accès à la promenade est principalement réservé aux piétons qui résident dans le secteur.

Le projet de Navan est beaucoup moins important que celui de Leitrim et l'impact sur le quartier devrait donc être minime. Une augmentation du trafic piétonnier est à prévoir car ce projet s'adresse à la communauté locale.

**Q: Pour quelle raison l'accès proposé aux étangs et au sentier de la nature est-il situé entre deux propriétés privées du cercle Birchtree? Pourquoi ne peut-on pas y accéder par le sentier récréatif de Prescott et Russell?**

**A:** La route d'accès sur le cercle Birchtree appartient à la ville d'Ottawa. L'accès par le sentier récréatif de Prescott et Russell a été considéré, bien que la ville ne détienne pas un bail à long terme pour cet accès.

L'accès préféré est à partir du sentier récréatif existant. La CNS et la ville d'Ottawa étudient d'autres options.

**Q: Les projets de mise en valeur de l'habitat et celui de l'aménagement d'un sentier de la nature sont-ils liés ou peuvent-ils être réalisés séparément?**

**A:** Les deux projets ne sont pas liés et peuvent donc être réalisés séparément.

Toutefois, il existe des avantages à réaliser les deux projets simultanément. Le sentier proposé permettra de contrôler l'accès au milieu humide mis en valeur, favorisera la biodiversité et créera un endroit unique où les membres de la communauté et les familles pourront se promener et découvrir leur environnement.

**Q: Allez-vous introduire ou supprimer certains animaux du site?**

**A:** Non, nous n'allons pas introduire ou supprimer des animaux sur le site. Seuls de nouveaux végétaux seront introduits. Avec le temps, les étangs fauniques attireront de nouvelles espèces telles que les tortues, les grenouilles, les oiseaux aquatiques et des plantes de milieu humide. Le site abrite présentement une population de castors. La mise en valeur proposée offrira à ces animaux un meilleur habitat afin de protéger le peuplement d'érables sur la propriété.

**Q: Les castors coupent les arbres et provoquent des crues d'eau dans le secteur.**

**A:** Les castors ne constituent pas un obstacle pour l'aménagement des étangs fauniques ou du sentier de la nature. La CNS ne contrôle ni ne gère l'activité des castors et le site du projet appartient à la ville d'Ottawa.

Les castors sont une espèce clé et leur présence sur le site s'harmonise avec les efforts de mise en valeur, en particulier en ce qui concerne la sauvagine dont plusieurs espèces dépendent de l'habitat des castors pour l'accouplement et la nidification.

Si le projet va de l'avant, les arbres seront protégés par des clôtures et des saules seront plantés sur le site pour éloigner les castors des érables. En outre, nous prévoyons qu'au printemps et à l'automne, les nénuphars, les lentilles d'eau, les graminées et les carex des étangs seront une source de nourriture abondante pour les castors.

**Q: Qu'advient-il des espèces qui vivent présentement sur le site, en particulier les espèces rares?**

**A:** En août 2016, la CNS a procédé à un inventaire de la flore et de la faune sur le site. Cette étude n'a révélé la présence d'aucune espèce rare ou en péril. La base données du Centre d'information sur le patrimoine naturel de l'Ontario et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario ont été consultés au sujet de la présence d'espèces dans les secteurs avoisinants.

Bien que des espèces rares existent à proximité de Navan, le site proposé du projet n'abrite aucune espèce en péril. Des membres du personnel de la CNS seront sur place lors de l'aménagement des deux projets afin de s'assurer que les espèces ne sont pas touchées par la construction. De plus, les travaux seront effectués en dehors des périodes de nidification et de migration.

**Q: Pour quelle raison proposez-vous de creuser dans l'argile à Leda?**

**A:** L'argile à Leda est présente sur partie du territoire de l'Est ontarien. Une partie de l'évaluation du site effectuée par la CNS avant la construction portait sur l'examen de la cartographie des risques naturels propres à l'argile à Leda. L'étude a révélé que le site du projet n'était pas situé dans les secteurs à risque. Les directives sur la stabilité des pentes de la ville d'Ottawa indiquent, qu'en vertu des données topographiques à haute résolution et d'une évaluation du site, une évaluation géotechnique n'est pas requise.

Le site du projet est approprié aux travaux proposés dans le cadre de ce projet.

**Q: Navan a besoin de trottoirs. Pourquoi dépensez-vous de l'argent pour créer des étangs et une promenade?**

**A:** La CNS a obtenu du financement spécifique à la mise en valeur des terres humides sur son territoire. Le secteur de Navan a été considéré en raison de la correspondance échangée avec les résidents en 2009 et 2010 au sujet de la diminution du nombre d'étangs et d'habitats en milieu humide dans la communauté. La subvention obtenue pour les étangs et le sentier proposés est spécifique à la mise en valeur des habitats et de la biodiversité des milieux humides. Si jamais la communauté de Navan refusait le projet de mise en valeur des habitats, les fonds seraient remis aux organismes de financement.